



DOSSIER DE CANDIDATURE

Budget participatif 2026

Nom du projet :

Cocher la case correspondant à votre demande :

☐ Projet individuel

☐ Projet collectif

- Le dossier de candidature est à établir en 1 exemplaire originaux, **datés et signés** par le porteur de projet.
- Il **doit être déposé** au secrétariat de Mairie ou **envoyé par mail** (contact@mairie-vll.fr) au plus tard le **10 octobre 2026** (délai de rigueur).
- Merci de bien renseigner un **numéro de téléphone** et une **adresse e-mail** auxquels **nous pouvons vous contacter**

1. Identité du porteur de projet

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

2. Description du projet

.....
.....
.....
.....

3. Objectifs du projet

.....
.....
.....
.....

4. Bénéficiaires *(Qui bénéficiera du projet ?)*

.....
.....

5. Localisation *(Lieu de réalisation)*

.....
.....

6. Budget estimatif

Détail des dépenses et plan d'entretien (max 20 000 € TTC) :

.....

.....

.....

7. Moyens humains et matériels nécessaires

.....

.....

.....

8. Calendrier prévisionnel

Étapes et délais :

.....

.....

.....

9. Impact du projet (*Apport pour la commune*)

.....

.....

.....

10. Pièces complémentaires

☐ Photos/Croquis

☐ Devis

☐ Plans

☐ Autres :

Je soussigné(e), (*Nom et Prénom*) :

Déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement du budget participatif 2026 ;
- Accepter l'ensemble des conditions de participation ;
- M'engager à respecter les règles et les décisions prises dans le cadre de la procédure ;
- Attester de l'exactitude des informations fournies dans ce dossier
- Autoriser la commune à utiliser les éléments de présentation du projet dans le cadre de sa communication liée au budget participatif.

Je comprends que tout dossier incomplet ou comportant des informations inexacts peut être rejeté.

Fait, le / /

à

Signature du porteur de projet

- Justificatif de domicile de l'année en cours du présent dossier
- Si vous présentez un projet collectif issu d'un groupe d'habitants, la liste des membres participants (noms, prénoms, adresses)
- Pour les associations, une attestation de mandature du conseil d'administration et une copie des statuts de l'association
- Une autorisation parentale pour les porteurs de projet mineurs